



MAIRIE DE LIMANS

Place de la Tour de Guet
04300 Limans

☎ **04.92.73.01.69**

✉ mairie.limans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

mar-mer-ven | 8:30-12:30

jeu | 13:30-16:45

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 3 mai 2023 à 18 heures

- Délibération portant sur les suites à donner du contrôle de la CAF sur le périscolaire,
- Diminution du temps de travail du poste de secrétaire de mairie et incidence sur le tableau des emplois,
- Frais des gros dossiers d'urbanisme,
- Protection des captages,
- Action en justice de la commune,
- Poubelles,
- Chèques cantine et autres sujets cantine,
- Questions diverses

Fait à Limans, le 3 mai 2023

Le 1^{er} adjoint,
Antoine de Ruffray